

"Infos... Mairie"

N° 10 – 07/2022



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

3 Rue de la Vierge ☎ 03 84 20 40 84

Courriel : contact@mairiehautduthem.fr

Site Internet : hautduthemchateaulambert.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h30 à 11h30

Les lundis, mardis & vendredis de 13h30 à 16h30 sur rendez – vous



*L'été : symbole de joie
et
de vie intense*



*Une jolie fleur dans une peau de vache
Une Jolie vache déguisée en fleurs....*

Chanson de Brassens...

Le Mot De Madame Le Maire

L'été s'installe sur fond de conflit ukrainien et ses conséquences : inflation, hausse du prix du carburant, perte du pouvoir d'achat. Malgré ce contexte difficile et compliqué, le temps des vacances s'annonce sous de bons augures.

Cette saison, propice aux sorties, aux rassemblements festifs, reste une période privilégiée de convivialité, de retrouvailles ou tout simplement de détente pour la lecture du bulletin municipal, celui de la Communauté de Communes des 1000 étangs (CCME) et le Trait d'Union, relatant la vie au village d'hier et d'aujourd'hui.

De nombreuses animations organisées par le Foyer Rural et la Municipalité vous attendent au cours de la saison estivale, parmi lesquelles deux manifestations sportives : le tour de France le 8 juillet et le tour féminin le 31 juillet qui mettront le pays en effervescence !

Autre événement culturel : l'exposition d'aquarelles de Bernard MARION, artiste peintre, natif de notre village, à voir au Musée de Château Lambert jusqu'au 31 octobre 2022. Je vous invite à découvrir ses toiles, chères à son village natal et à son environnement, qui nous laissent un patrimoine local riche du passé.



Au fil des pages, vous découvrirez les infos de la commune, le rappel du « Bien vivre chez nous » pour que notre village reste le plus accueillant et agréable possible.

A chacun de respecter son voisinage et son environnement afin de préserver la tranquillité du village et qu'il y fasse bon vivre.

Je vous souhaite un très bel été.

Sylviane VALDENNAIRE

Informations Diverses

En Bref...

Restaurant :

De nombreux candidats ont postulé pour la reprise du restaurant.

Nous avons statué sur le choix du prochain repreneur.

Une candidate a retenu notre attention pour **la location de l'ensemble du bâtiment** (Bar, Resto, Logement) et pour se consacrer uniquement à la restauration, excluant l'épicerie.

Il sera possible d'envisager une ouverture prochainement dès que les finitions intérieures de peinture et de nettoyage seront terminés...

Sécheresse :

Alerte du 09/07/2022 :

La préfecture renforce les mesures de restriction des usages de l'eau.

Pour préserver les ressources en eau et prévenir toute pénurie, la préfecture de la Haute Saône a pris, le vendredi 8 juillet, un arrêté de restriction de niveau 2 « **alerte renforcée** » sur l'ensemble du département.

- ✓ **Interdiction de remplissage des piscines de plus de 1 m³, sauf remise à niveau**
- ✓ **Interdiction d'arroser les espaces verts (pelouses).**
- ✓ **Interdiction d'arroser entre 9h et 20h les potagers, massifs fleuris, plantations en contenants.**
- ✓ **Interdiction de nettoyer terrasses et façades.**
- ✓ **Interdiction de laver les voitures chez les particuliers.**

Canicule :

En cette période de fortes chaleurs et en cas de canicule déclarée, la Mairie réactivera sa « cellule » destinée à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule.

Toute personne, souhaitant un suivi ou une prise en charge, pourra s'inscrire en mairie sur un registre prévu à cet effet.

Mais aussi, il est important pour chacun d'entre nous d'être vigilant à son entourage ; personnes âgées, handicapés, enfants...

Nettoyage Cimetière :

Depuis 3 ans, la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires pour la santé des employés communaux et de nous tous.

Les allées principales sont « enherbées » pour faciliter la tonte mécanique mais les agents ne le font pas entre les sépultures.

Désormais, les propriétaires doivent nettoyer entre leur tombe, sans phyto.

De nombreuses villes et villages pratiquent déjà cette nouvelle gestion environnementale et écologique.

Ecouter voir :

L'information parue précédemment au bulletin n°9 a remporté un fort succès.

La Mairie- France Services reste à votre disposition pour prendre vos rendez-vous et vous mettre en contact avec cet organisme.

Les mois d'août/septembre sont déjà complets, les prochaines permanences auront lieu les :

11 octobre, 15 novembre, 13 décembre

de 13h30 à 17h30 fin du dernier patient.

Nouveau à Haut du Them :

- **SHIATSU** : Humain et Animalier

Méthode basée sur les théories de médecine chinoise : redonner à l'organisme sa faculté à s'autoréguler.

- **HARMONISATION GLOBALE** :

Restaurer l'harmonie avec soi et son environnement.

- **COMMUNICATION ANIMALE** :

Comprendre l'animal et raviver le lien unique entre celui-ci et son gardien.

- SOINS ENERGETIQUES et MAGNETISME :

Rééquilibrer le corps et fluidifier l'esprit.

Flyers et Renseignements à votre disposition à la Mairie



Vanda
LECOMTE

Shiatsu, Harmonisation énergétique
humains et animaux

*“ Ressentir de l'extérieur ce
qu'il se passe à l'intérieur ”*

Contact

06 76 95 53 64
vandlecomte@gmail.com
205 Les Châteaux
70440 Haut du Thém

SIRET : 884 609 587 00016
Départements : 70, 88, 90, 25, 68

Infos des Adjoints

🚧 Comme vous l'avez sans doute constaté, nous avons nettoyé au karcher le monument aux morts, le mur et les escaliers de la Mairie, ainsi que la fontaine et la croix à côté de l'église.

Quand les températures le permettront, nous allons remettre en peinture certains éléments et réparer les maçonneries. Le but étant d'entretenir notre patrimoine communal.

Une fois cela achevé, nous nous attaquerons à d'autres parties du village. A noter que je reste à votre écoute pour toutes suggestions.



🚧 Concernant le restaurant, des personnes sont à pied d'œuvre afin de le nettoyer et de remettre les locaux à leurs goûts. L'activité de ce restaurant va pouvoir reprendre, nous l'espérons, début septembre, le temps de finaliser les préparations et l'administratif.

En parallèle, une architecte est venue réaliser un état des lieux. Nous sommes en attente des conclusions afin de réaliser des travaux d'améliorations pour le rendre plus agréable et plus fonctionnel...

🚧 Nous avons également passé commande d'un nouveau véhicule, en remplacement du Berlingo qui montre des signes de fatigue. En raison du délai de livraison, vous ne le verrez que fin d'année.

Ludovic VERBAERE

Chantier participatif à la croix de la Chaume.

Le temps passe et la végétation trépasse.... Il est temps de remonter les manches, sortir débroussailleuses et tronçonneuses pour ré-ouvrir le paysage à la croix de la Chaume.

Nous vous proposons de nous rejoindre

le samedi 8 octobre 2022 à 9h30 sur la place Albert Come.

Nous pouvons éventuellement mettre en place un covoiturage afin de se rendre au plus près de la Chaume.



La Chaume

Vous êtes toutes et tous les bienvenu(e)s, petits et grands.....

Chacun contribuera ainsi à l'entretien de ce paysage, en se voyant attribuer de petits travaux adaptés.

A noter qu'un apéritif local vous sera offert après ce dur labeur.

PS : Si cela est possible, merci d'apporter votre matériel.

Pour tous renseignements, vous pouvez me contacter au 06 83 38 81 92.

Marie-Hélène et Ludovic

VOIRIE & SIGNALISATION & FORÊTS :

⇒ VOIRIE

Le goudronnage de finition des cunettes du Maillebourg et de l'impasse du Tram est enfin réalisé nous attendons les factures pour toucher les subventions.

Pour les travaux de cette année, nous attendons que l'entreprise soit disponible et débute les travaux.

⇒ SIGNALISATION :

Les devis pour la campagne de panneaux sont revenus, les tractations sont en cours, la commande sera passée prochainement.

⇒ FORÊTS :

Une parcelle de bois a été vendue, le prix de vente est correct, mais les bois se font rares, la forêt s'éclaircit d'année en année, il faudra de nombreuses années pour retrouver son apparence habituelle. Encore une fois, un



petit rappel : dans nos forêts, des parties de route, des chemins et des fossés sont détériorés par le passage des engins de débardage ou de transport du bois.



Nous attendons des entreprises concernées une remise en état aussi tôt le travail terminé.
De même, le dépôt des grumes ou de bois sur les places, le bord des routes ou les parkings doit faire l'objet de demande à la Mairie. Les écorces, branches ou restes de bois doivent impérativement être enlevés. Merci de votre civisme pour que nos forêts qui souffrent depuis plusieurs années restent tout de même propres et en bon état.

Claude LAMBOLEY

⇒ FLEURISSEMENT



Ça y est, Vignes, Actinidias (kiwis), Bleuets, Camérisiers, Groseillers sont venus agrémenter notre petit coin de 'biodiversité' qui commence à prendre forme avec l'aide des petits et grands.



(Le camérisier, ou baie de mai, est un bel arbuste produisant des baies comestibles au printemps. Peu utilisé dans les jardins, ce chèvrefeuille particulier y trouve pourtant sa place, aussi bien au verger qu'au jardin d'ornement.)



Merci encore à Marie-Hélène MORITZ pour son implication pour ce projet.

Dates à retenir :

Le Jury départemental de la route des Villes et Villages fleuris passera sur notre commune le **mardi 28 Juillet**.

Le jury de la route de villages Fleuris (RDF) chargé de départager les **20 communes** passera quant à lui le **mardi 09Août**.

Le jury communal (commission Fleurissement) composé de **6** membres fera sa tournée le **samedi 30 Juillet** après-midi.

Merci à celles et ceux qui se joignent à l'équipe pour venir aider à l'arrosage, à l'entretien des massifs et des jardinières. Récemment, Denis et Nathalie sont venus renforcer le groupe.

Merci aux employés et aux bénévoles pour le travail réalisé.

Bonnes vacances à toutes et à tous !



Jean-Michel GENEY



ENFANCE
ET
PARENTALITÉ



ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP



SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS



ENTRETIEN
DE LA
MAISON



SANTÉ
ET
PRÉVENTION

Le 23 juin dernier, j'ai représenté la Mairie à l'Assemblée Générale de l'Association Locale ADMR de la Vallée de l'Ognon, à l'invitation du Président, Monsieur Michel DELBOS, qui se déroulait à la Maison de Convivialité de ST BARTHELEMY. Cette réunion m'a quelque peu interpellé, et j'ai décidé de vous faire une petite synthèse sur cette association qui mérite toute notre attention.

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION LOCALE

L'association locale ADMR (loi 1901) de la Vallée de l'Ognon, créée en septembre 1950, est animée par une équipe de bénévoles. Elle travaille dans le souci d'assurer aux habitants une qualité de vie leur permettant de vivre normalement chez eux. Sa spécificité est d'avoir une Maison de Services et un Centre de santé infirmier à Mélisey :

Adresse : ZA des Vernes, 1 route de la Goulotte 70270 Mélisey

Horaires :

- Lundi au vendredi de 15H00 à 17H00 Sauf le mercredi de 10H00 à 12H00
- Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30

L'association ASS LOC ADMR VALLEE DE L'OGNON intervient sur les communes suivantes : Belfahy, Belmont, Belonchamp, Fresse, Haut-du-Them-Château-Lambert, La Corbière, La Lanterne-et-les-Armons, La Nouvelle-lès-Lure, Lantenot, Magnivray, Malbouhans, Miellin, Montessaux, Mélisey, Rignovelle, Saint-Barthélemy, Saint-Germain, Servance, Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire, Écromagny. Elle est animée par une équipe de bénévoles qui encadrent une équipe de salariés.

Services proposés par cette association :

- VIE ASSOCIATIVE

Chaque association locale ADMR est membre du réseau ADMR. Elle est adhérente à l'Union Nationale et à la Fédération ADMR de Haute-Saône où plus de 350 bénévoles et 1000 professionnels œuvrent auprès de 13000 personnes.

- UN RESEAU INTEGRE

Premier réseau de proximité français, l'ADMR est présente sur tout le territoire. Chaque maillon, qu'il soit local, fédéral ou national est nécessaire à la bonne marche, pour son efficacité et à la réalisation de ses projets. C'est également un appui pour tous les acteurs bénévoles ou salariés.

- LE TRIANGLE D'OR DE L'ADMR

Le mode d'intervention de l'ADMR se fonde sur une action de proximité et décentralisée, une action solidaire, à travers de petites équipes de bénévoles issues

de la population locale, une action humaine qui apporte une dimension d'échange et de reconnaissance mutuelle entre la personne aidée, le bénévole et le professionnel. C'est le triangle d'or incontournable de l'ADMR. Il humanise les interventions quotidiennes et produit du sens tout en renforçant le lien social.

➤ **ENFANCE ET PARENTALITE ⇒ SOUTENIR LES FAMILLES**

L'ADMR propose différents services aux parents, enfants et mêmes assistants maternels... Elle est attentive à leur bien-être et soucieuse de permettre aux parents de concilier les différents temps de la vie (familiale, professionnelle et sociale).

➤ **ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP ⇒ CONTRIBUER A UNE SOCIETE PLUS INCLUSIVE**

L'ADMR propose différents services autour du handicap, quel qu'il soit. Aux côtés des services à domicile, l'ADMR met en place des livraisons de repas et des dispositifs permettant d'accompagner les aidants.

➤ **SERVICES ET SOINS AUX SENIORS**

Les services destinés aux personnes de plus de 60 ans représentent une part essentielle de notre activité. En complément des prestations d'aide à domicile, l'ADMR propose d'autres services à destination du public de plus de 60 ans tels que la livraison des repas, une résidence autonomie, des dispositifs d'aide aux aidants, un EHPAD sur deux sites, la téléassistance par le biais de notre partenaire Présence Verte.

➤ **ENTRETIEN DE LA MAISON ⇒ FACILITER LA VIE DE TOUS**

L'ADMR propose à tous des services adaptés à tout type de besoins : ménage de printemps, entretien courant, petits travaux de bricolage ou de jardinage, etc.

➤ **ASSURER DES SOINS ⇒ SANTE ET PREVENTION**

L'ADMR met à disposition des infirmiers et aides-soignants travaillant dans le cadre de centres de santé ou de services de soins infirmiers. Un médecin consulte également en centre de santé médical et en EHPAD.

➤ **NOTRE ENGAGEMENT QUALITE⇒**

L'ADMR de Haute-Saône a le souci constant de s'adapter aux besoins de ses clients. L'année 2021 a de nouveau été marquée par la situation sanitaire avec des modifications fréquentes de la réglementation : adaptation de nos protocoles, respect des gestes barrières, vaccination, transmission hebdomadaire d'indicateurs d'activité et de contamination COVID à l'ARS et au Conseil Départemental.

J'ai également et surtout retenu le message important et alarmant de Marie-Ange MAIROT, Présidente de l'ADMR de la Vallée de l'Ognon, qui a quitté ses fonctions fin 2021. Son départ est principalement dû au manque de moyens dont dispose l'Association : manque d'enthousiasme, voire ignorance des politiques (absence systématique des services de l'Etat, absence systématique du préfet, du député etc...), difficulté de recrutement, aussi bien des professionnels que des bénévoles, etc etc...

Evelyne HELLE

Rappel « Bien Vivre » Chez Nous



➤ Le Bruit :

Selon l'arrêté préfectoral n°21 du 18 mai 2006 relatif à la lutte contre le bruit du voisinage, « tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition, ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit. »

- Article 3 : toute activité professionnelle bruyante doit être interrompue entre 20h et 7h, et toute la journée des dimanches et jours fériés.

- Article 4 : les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers ne peuvent être effectués que



Les jours ouvrables de 9h à 12 h et de 14h à 19h30

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

- Article 5 : les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage...

➤ La Divagation des animaux :

Tout chien en dehors des propriétés doit être tenu en laisse.

Tout accident provoqué par un animal sur le domaine public (morsure, accident de la circulation ou chute) engage l'entière responsabilité de son maître.

De même les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Les propriétaires de chiens ont l'obligation de ramasser les traces.



➤ Les Feux :

Le brûlage à l'air libre est strictement interdit : (déchets verts, restes de bois, plastiques, papiers, etc.) nous devons trier dans le bac OM ou poubelle Jaune et apporter le non collecté à la déchetterie...

En cette période de sécheresse, un incendie peut avoir de lourdes conséquences.

La fumée pouvant incommoder de nombreuses personnes et causer de multiples désagréments.

Afin de limiter les risques incendie, le lancement type lanternes, est interdit sur le département



➤ Cimetière:

De nombreuses tombes, encore en attente de procédure, présentant des défauts de structure, signalées par des plaquettes font l'objet de rénovation ou différents types de travaux selon le code « Couleur ».

Avant les travaux, les personnes concernées sont invitées à passer en mairie faire une déclaration de travaux.

Après vérification de la conformité, le dossier sera classé.

Merci de votre compréhension et de respecter l'ordre de la procédure en commençant par le début...

Petites photos des Fleurs plantées dans les massifs



Délibérations du Conseil Municipal

Ordre du jour du 29 juin 2022 :

- 4-2022/06/022 : Publicité des actes pris par les communes de moins de 3500 habitants,
- 4-2022/06/023 : Participation à l'action « Elu(e)s Rurale(s) Relais de l'Egalité » et désignation d'un élu au sein du conseil municipal,
- 4-2022/06/024 : Contrat de groupe d'assurance statutaire : Evolutions réglementaires qui modifient les engagements statutaires des collectivités envers leurs agents,
- 4-2022/06/025 : Motion du Centre de Gestion de la Haute Saône concernant la formation des secrétaires de mairie du « GASM » (Diplôme Universitaire Gestionnaire Administratif Secrétaire de Mairie)

Vous pouvez consulter les délibérations et comptes rendus sur le site internet de la commune.



Location Presbytère :
Tous les logements sont actuellement loués



HORAIRE DECHETTERIE: *(Attention, dernier accès autorisé 10 minutes avant la fermeture)*

⇒ **TERNUAY** : Lieudit du « Ruisseau Jannot aux Etroitures - 70270 Ternuay - ☎ 03 84 63 27 04

🗝 **Horaires d'été** : 1^{er} Mars au 31 Octobre

Mardi & Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

🗝 **Horaires d'Hiver** : 1^{er} Novembre au 28/29 février

Mardi & Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

🗝 ***Veillez-vous munir de votre carte***

⇒ **MELISEY** : rue du Cimetière - 70270 Melisey - ☎ 03 84 63 27 04

🗝 **Horaires d'été** : 1^{er} Mars au 31 Octobre

Lundi : de 13h30 à 18h00

Mercredi, vendredi & samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

🗝 **Horaires d'Hiver** : 1^{er} Novembre au 28/29 février

Lundi : de 13h30 à 16h30

Mercredi, vendredi & samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30



Je souhaite actualiser ma situation sur Pôle Emploi
Murielle
38 ans

J'ai besoin d'aide pour accéder à mon compte Ameli
Josiane
63 ans

Je ne sais pas vers qui me tourner pour faire mon permis de conduire
Malo
23 ans

VENEZ, ON VA S'EN OCCUPER !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.
Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur france-services.gouv.fr



Deux agents vous accueillent ponctuellement :
du lundi au samedi de 8h30 à 11h 30
Possibilité de prendre RDV les après midis et les lundis du temps de midi

3, rue de la Vierge
70440 HAUT DU THEM – CHATEAU LAMBERT
03.84.20.40.84

Prochainement
de nouveaux Services et Animations :

Un juriste une fois par mois,
Cours informatiques : Initiation-Application
Tri-Fabrication Produits d'Entretien et
Utilisation de restes alimentaires : la MNVS
Dates non encore programmées

Laubeauté esthéticienne
le 16 novembre de 14h à 17h sur rdv

Le Secrétaire d'Etat à votre disposition
sur rdv le 16 novembre 2022 permanence
de 8h30 à 11h30 puis une fois par mois

SERVICES GRATUITS

ESPACE DE CONFIDENTIALITÉ

SOCIAL/FAMILLE/SANTÉ

Mise en relation avec les services de la Solidarité Départementale
Partenariat CAF – MSA – CPAM – CARSAT (service social), Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF)

RETRAITE

Partenariat CARSAT (service Retraire) - MSA

EMPLOI - JEUNES

Partenariat avec Pôle Emploi – Mission Locale – Centre d'Information Jeunesse (CIF)

VIE QUOTIDIENNE

Accès libre ou accompagné aux téléprocédures ANTS
(Certificat d'immatriculation, permis de conduire, carte nationale d'identité, passeport)

Aide à la création d'un compte des impôts par internet

Mise en relation avec le Conseil Départemental d'Accès aux Droits (CDAD)

AUTRES

Rendez-vous Visio pour la CAF

Aide à l'utilisation d'un ordinateur, tablette ou téléphone portable

Photocopies, impressions depuis clé USB ... gratuites

Mise à disposition d'un ordinateur avec possibilité d'impression

Cartes avantages jeunes gratuites pour les jeunes habitant la commune de Haut du Them – Château Lambert

Animations proposées tout au long de l'année (formations, informations sur des thèmes spécifiques et périodiques, ...)



Passage du tour de France



